

“ Citrix est la solution qu’il nous fallait. Ce projet a eu des résultats extrêmement positifs, tant en matière de simplification du déploiement et d’administration d’un grand nombre de postes de travail, que de coût et de sécurisation des informations. ”

Laurent Roinsard
Responsable de la production
informatique

Les bénéfices-clés de la solution Citrix

- A permis de diffuser facilement des outils de messagerie et de bureautique à un grand nombre d’utilisateurs distants
- Extrême simplicité des procédures de mise à jour des applications
- Compatibilité totale avec la mise en œuvre d’un réseau intranet

Avec Citrix, le Conseil Général du Val d’Oise gagne sur tous les tableaux

Intégrer d’un seul coup 800 nouveaux postes de travail dans un réseau intranet en cours de déploiement n’est pas chose facile. Déjà utilisateur de Citrix, le Conseil Général du Val d’Oise n’a pas hésité à capitaliser sur son expérience de l’architecture serveur centralisé pour relever ce défi.

Gestion financière, aide sociale, ressources humaines, gestion du patrimoine, traitement des délibérations... le Conseil Général du Val d’Oise, basé à l’Hôtel du Département de Cergy-Pontoise, utilise largement l’informatique. La Direction du Système d’Information, qui compte un effectif de 46 personnes, propose à ses 1800 utilisateurs une large palette d’applications. Celles-ci sont mises en oeuvre au travers de progiciels personnalisés par leurs éditeurs en coordination avec les douze personnes de l’équipe Etudes et Développement. Dans le courant de l’année 2000, la mise en place d’un intranet documentaire à destination de tous les agents du Conseil Général, soit 1800 personnes dont 500 à l’Hôtel du Département, nécessite d’équiper 800 nouveaux utilisateurs dispersés sur 130 sites du département du Val d’Oise.

Citrix, “LA” solution

L’opération se fait en parallèle avec l’équipement progressif du réseau par France Télécom en protocole ADSL et, au mois d’octobre 2002, les 130 sites sont connectés à l’intranet du Conseil Général. *“Equiper ces nouveaux utilisateurs impliquait d’acheter 800 micro-ordinateurs, ce qui signifiait un investissement et un coût de possession importants, sans parler du personnel supplémentaire pour les administrer”* constate Laurent Roinsard, Responsable de la production informatique et en charge du déploiement de l’intranet.

Depuis la fin de l’année 1998, une quinzaine d’utilisateurs du Conseil Général bénéficiaient déjà de l’architecture serveur centralisé de Citrix dans le cadre d’une application de gestion des allocataires du RMI (revenu minimum d’insertion). Laurent Roinsard se souvient : *“Nous avons alors pensé que Citrix pouvait constituer une bonne solution pour déployer facilement ces 800 nouveaux postes de travail”*. En collaboration avec son prestataire informatique, Data General, la Direction du Système d’Information décide alors de doter ces

nouveaux utilisateurs d'un bureau virtuel plutôt que de les équiper de PC. En matière de matériel, le choix se porte sur 750 terminaux léger Eridan, un micro-ordinateur sans disque dur avec une unité centrale réduite et un lecteur de carte à puce. Pour réutiliser au maximum l'existant, une cinquantaine de PC équipés d'un processeur Pentium de première génération sont également convertis en postes virtuels. « C'est une solution vraiment économique et bien sûr, onéreux que de déployer des PC neufs. En outre, on gagnait en facilité d'administration » note Laurent Roinsard.

Une réponse vraiment adéquate

Le déploiement complet de l'intranet auprès des 1800 utilisateurs a été effectué par quatre personnes de l'assistance technique et par une équipe de la production pour l'administration des serveurs et la mise en place des applications. Il se fera au rythme de 500 utilisateurs par semaine pendant 20 jours.